

Minister of Industry,
Science and Technology and
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie et
ministre du Commerce extérieur

Statement

Déclaration

92/22

TELLE QUE PRONONCÉE

ALLOCUTION

DE L'HONORABLE MICHAEL WILSON,

MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,

AU COLLOQUE INTERNATIONAL ARTHUR ANDERSEN

DE 1992

«LE CLIMAT ÉCONOMIQUE MONDIAL : PERSPECTIVES ET DANGERS»

**ST. CHARLES (Illinois)
Le 2 juin 1992**

J'ai le plaisir d'aider au lancement, en 1992, de ce colloque d'une importance capitale. Je suis aussi très heureux que M. Robert MacNeil soit notre animateur. Son succès dénote l'intérêt que le Canada porte à la qualité de ses exportations. Et, j'ose le dire avec une certaine témérité, c'est une leçon qui se répétera lorsque les Blue Jays de Toronto remporteront la série mondiale cet automne.

On m'a demandé d'aborder aujourd'hui le thème suivant : « Le climat économique mondial aujourd'hui, les perspectives et les dangers ». À mon avis, il est juste de dire que nous sommes confrontés à ces deux éléments et que, souvent, ils se confondent.

La mondialisation est maintenant devenue un thème familier des milieux d'affaires. Peut-être la meilleure illustration de ce fait nous est-elle fournie par l'histoire véridique d'une petite ville américaine, que la radio canadienne a relatée récemment. La ville avait acheté un tracteur Komatsu, puis s'en était débarrassée parce que l'opinion locale demandait un produit américain. Les loyaux magistrats municipaux achetèrent donc un produit John Deere, mais pour découvrir, plus tard, que le Komatsu était fait aux États-Unis et le John Deere au Japon.

La mondialisation signifie que les entreprises, certainement les grandes, mais de plus en plus les moyennes et les petites, doivent établir leurs stratégies dans une perspective internationale. Elles ne doivent pas appliquer cette perspective seulement dans le secteur de la vente des marchandises et des services, mais aussi dans la recherche de partenariats et d'alliances, lorsqu'elles investissent dans de nouvelles usines et un nouvel équipement, lorsqu'elles recrutent ou forment du personnel et repèrent de nouvelles sources de financement.

Les forces à l'oeuvre sont puissantes et inévitables. Comme M. Purdy Crawford, président et directeur de la multinationale canadienne Imasco Ltée, l'a déclaré :

«Aujourd'hui émerge une économie mondiale soumise à des forces telles que les changements structurels des systèmes politiques et économiques, la création de blocs régionaux de libre-échange, les systèmes informatiques et électroniques intégrés intercontinentaux et enfin, ce qui est peut-être le plus important de tout, une sensibilisation accrue des consommateurs à tous les choix qui s'offrent à eux.

En définitive, le résultat est que les économies d'aujourd'hui et de demain qui voudront réussir devront accepter de se montrer concurrentielles à l'intérieur et à l'extérieur de leurs frontières, à la fois du point de vue du prix, de la qualité et du service, si elles veulent répondre aux préférences des consommateurs. C'est uniquement de cette façon que l'on pourra dans l'avenir atteindre une prospérité nationale suffisante pour préserver

notre niveau de vie, maintenir et élargir nos programmes sociaux et culturels vitaux, incorporer les principes de développement durable dans nos processus économiques et contribuer de façon responsable au développement du tiers monde.»

C'est le défi que nous devons tous affronter, parce que la mondialisation entraîne des responsabilités nouvelles et grandissantes pour le gouvernement et pour chacun des dépositaires d'enjeux dans nos sociétés. Il est essentiel pour nous de travailler ensemble, sur les plans national et international, pour être certains que, partout, nous fournissons aux entreprises la chance de livrer concurrence dans un contexte économique mondial sain et stable, dans le cadre de règles du jeu bien définies et équitables.

La nature à double tranchant de la dynamique mondiale, le choix entre les perspectives et les dangers, n'est nulle part plus évidente que dans la question que vous explorerez en détail dans ce colloque : les accords commerciaux régionaux.

La question du régionalisme suscite des opinions contraires. D'une part, certains voient dans ces accords les fondements d'un contexte commercial plus ouvert et capable de générer des avantages importants. C'est ainsi que je vois l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) qui a permis aux deux pays d'accroître leurs exportations au cours d'une récession mondiale.

D'autre part, certains épousent une perspective opposée. Par exemple, M. Paul Krugman, du MIT, nous a avertis : «La formation de blocs commerciaux régionaux peut entraîner une guerre commerciale; ces blocs étant plus vastes que leurs composants, ils peuvent être tentés de s'engager dans des politiques commerciales plus audacieuses qui nuiraient au commerce entre les blocs et laisseraient chacun dans une situation encore pire.»

Je tiens à vous faire partager ma façon de voir sur ces problèmes et d'autres, montrer comment ils créent le climat économique actuel et comment celui-ci les influence en retour. Pendant que j'y suis, je veux profiter de la présence de nombreux chefs de file du domaine des affaires pour examiner ce que ces problèmes signifient pour le Canada. Je veux aussi prendre quelques moments pour vous parler des politiques que le gouvernement canadien a adoptées dans le but de placer les entreprises et les travailleurs canadiens en bonne place pour obtenir des succès renouvelés dans une économie mondiale férocement concurrentielle.

Pour commencer, je veux présenter mes commentaires sur l'environnement économique à court terme. Il n'y a évidemment pas de doute que la plupart des économies industrialisées n'ont pas obtenu les résultats que nous espérons l'an dernier. Mais,

si nous envisageons l'avenir, je crois que nous pouvons être optimistes. Nous avons déjà vu des signes encourageants de redressement dans certaines de nos économies. Bien plus, dans de nombreux pays, les conditions d'une croissance durable sont en place.

- L'inflation a diminué dans la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'on espère que cette tendance va persister. Au Canada, par exemple, l'inflation a été de 1,7 % pour les quatre premiers mois de cette année, le plus bas niveau maintenu depuis 1964.
- La diminution spectaculaire des taux d'intérêt à court terme dans certains pays aide à restaurer les bilans des consommateurs et des entreprises. Citons de nouveau le Canada comme exemple : le taux d'escompte de notre banque centrale est descendu à son niveau le plus bas en 20 ans, ce qui rend possibles des gains importants à la fois dans la relance du logement et l'activité de revente.
- Enfin, à la fois dans les économies importantes et dans les pays en développement, s'exerce une action continue en vue d'un effort de restructuration qui est absolument nécessaire pour répondre aux exigences du nouveau contexte mondial.

Je n'essaye pas de me perdre en commentaires sur le fait que, en de nombreux pays, dont le Canada et les États-Unis, cette restructuration a compliqué les conséquences déjà difficiles en elles-mêmes du ralentissement de l'économie. Mais nous devons aussi reconnaître que de tels changements sont une nécessité fondamentale pour les pays, les entreprises et les travailleurs s'ils veulent maintenir leurs marchés actuels et en gagner d'autres, et mieux éclairer le public à ce sujet. Nous devons, avec plus de vigueur encore, procéder à une réforme structurelle afin d'améliorer la souplesse et la productivité de nos économies, faciliter l'ajustement aux besoins changeants des consommateurs et à une technologie en évolution, et créer de nouvelles occasions de croissance et de nouveaux emplois.

Étant donné ces facteurs positifs, des organismes comme le Fonds monétaire international (FMI) et l'OCDE prédisent une croissance modeste, mais positive pour tous les pays du G-7 en 1992. Ce redressement devrait encore s'affirmer en 1993. Je crois que ce tour d'horizon est vraisemblable et réaliste et que nous pouvons avoir de l'espoir pour l'avenir.

Néanmoins, nous devons rester vigilants quant aux dangers réels qui subsistent. La confiance des consommateurs et des entreprises reste très fragile. Dans de nombreux pays, y compris

le Canada, nous avons à faire face à un taux de chômage inacceptable. Dans ces circonstances, tous les pays industrialisés ont la responsabilité de poursuivre leurs efforts coopératifs pour renforcer le redressement mondial. Nous devons avoir pour objectif de relancer nos économies et de maintenir le mouvement.

Du point de vue du gouvernement, la combinaison d'une politique financière, monétaire et structurelle pour atteindre cet objectif doit clairement refléter les circonstances particulières où se trouve le pays. Il est également vital que ces politiques soient établies dans le contexte d'une stratégie à moyen terme visant une croissance durable, y compris la stabilité des prix, seul moyen sûr d'abaisser les taux d'intérêt et de les maintenir à ce niveau.

Cette stratégie a été au coeur des recommandations sur la politique des pays du G-7 et de l'OCDE au cours des 10 dernières années. C'est une stratégie qui insiste sur le contrôle de l'inflation et des prévisions inflationnistes grâce à la fois à la discipline monétaire et à une gestion financière responsable - en d'autres termes, un contrôle et une réduction du déficit. La stratégie signifie aussi la poursuite de réformes structurelles pour construire des économies plus ouvertes, plus orientées vers le marché, avec moins d'intervention du gouvernement.

Cela me conduit à vous parler d'un des «dangers» auxquels nous devons faire face aujourd'hui. Tous les gouvernements des pays industrialisés, devant la faiblesse économique actuelle, se sentent poussés à abandonner leur stratégie à moyen terme. Des voix stridentes veulent que nous dépensions pour sortir de la récession, que nous laissions tomber notre engagement de stabiliser les prix ou que nous renversions le mouvement vers le commerce libéralisé et la concurrence ouverte.

Ceci est particulièrement vrai dans des pays comme le Canada où la récession a masqué les avantages que la stratégie à moyen terme avait aidé à obtenir pendant une grande partie des années 1980. Il faut simplement reconnaître que cette stratégie est à la base d'une des plus longues périodes d'expansion économique depuis la Seconde Guerre mondiale.

Si nous devons restaurer une croissance durable, nous ne devons pas renoncer à cette ancre que représente la politique à moyen terme. Elle ne représente rien de moins que la meilleure façon pour les gouvernements de contribuer à créer un climat économique concurrentiel, générateur de succès, dans le contexte économique mondialisé d'aujourd'hui.

- En tant que dirigeants d'entreprises, surtout en tant qu'agents financiers, vous êtes intimement persuadés de l'importance cruciale de contrôler les coûts en

maintenant un avantage concurrentiel. Vous comprendrez aussi le rôle clé que joue l'inflation dans l'augmentation des taux d'intérêt et le coût du capital. Ce n'est pas par accident que, pendant la plus grande partie des années 1980, les pays avec un taux d'inflation inférieur, le Japon et l'Allemagne, ont connu également les plus bas taux d'intérêt et, par la même occasion, les meilleurs taux de croissance et les taux de chômage les plus bas.

- Mais pour contrôler efficacement les prévisions inflationnistes, nous ne pouvons compter sur la seule politique monétaire, à moins que nous n'acceptions de vivre avec le risque d'autres récessions et les bouleversements dévastateurs que celles-ci entraînent. Nous devons joindre à notre politique de discipline monétaire une politique de discipline financière qui restreigne les dépenses du gouvernement afin de réduire les déficits. C'est le seul moyen d'arrêter l'alourdissement du fardeau fiscal tout en libérant des ressources pour investir dans des entreprises productives plutôt que de payer les intérêts de la dette publique.

C'est le cadre politique qui a guidé l'élaboration de notre politique économique au Canada. En 1984, lorsque notre gouvernement a pris le pouvoir, nous nous sommes trouvés devant un grave problème financier. Notre déficit était au second rang de ceux des pays du G-7 et augmentait. Le total des dépenses du gouvernement fédéral avait atteint presque 25 % du produit national brut (PNB). Et pour chaque dollar d'impôt prélevé, le gouvernement dépensait 1,33 \$ pour des programmes. Je suis heureux de dire que nous avons fait, depuis, d'importants progrès.

- ♦ Le Canada et les États-Unis ont tous deux des problèmes de déficit. Au Canada, nous avons fait de notables progrès. Depuis l'arrivée de notre gouvernement au pouvoir en 1984, la base comptable restant la même, le déficit du Canada qui était d'environ 6,8 % du PNB à cette époque est passé à 4 % cette année.
- ♦ Dans le même temps, le déficit fédéral des États-Unis est passé d'un niveau inférieur de 20 % à celui du Canada (en termes de pourcentage du PNB) à son niveau actuel, qui dépasse le déficit canadien de plus de 50 %.

En ce qui a trait à la politique monétaire, nous avons aussi fait de grands progrès face à l'inflation. Comme je l'ai indiqué plus haut, au Canada, l'inflation a diminué de façon significative. La tâche n'a pas été facile. Dans les années 1970 et au début

des années 1980, le Canada connaissait un des taux d'inflation les plus élevés du monde. Pour en revenir au statut de pays à faible taux d'inflation, comme c'était le cas dans les années 1950 et 1960, il fallait procéder à un changement structurel draconien. Or, pour assurer notre prospérité à moyen terme, ce changement s'imposait. En collaboration avec la Banque du Canada, nous avons établi des objectifs d'inflation réalistes destinés à ramener les taux, par étapes, à moins de 2 % avant le milieu de la décennie. Or, si l'on examine notre rendement jusqu'ici cette année, on s'aperçoit que nous sommes dans la bonne voie pour atteindre ces objectifs.

Mais, aujourd'hui, le déficit et le niveau actuel d'inflation dans les pays du G-7 représentent de réels périls. Les pays les plus avancés sur le plan économique doivent parachever le processus de restructuration entrepris dans les années 1980. À cette fin, il est essentiel que les gouvernements fassent en sorte que leur budget et leur taux d'inflation s'établissent à un niveau viable. Malheureusement, plusieurs pays importants du G-7 ont pris la mauvaise direction dans leur politique budgétaire. Le déficit américain demeure trop élevé, tandis que la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont augmenté de façon importante leur déficit ces derniers mois. Les taux d'inflation au Royaume-Uni et en Allemagne, en particulier, sont beaucoup trop élevés pour l'étape actuelle du cycle économique.

Au Canada, nous avons pris des mesures vigoureuses afin de contrer l'inflation et de mettre de l'ordre dans nos finances. De plus, nous nous sommes attachés à mener à bien des réformes structurelles fondamentales. Nous cherchons par là à assouplir l'économie canadienne, à favoriser l'adaptation aux forces du marché et à augmenter notre potentiel de croissance.

Ainsi, à titre d'exemple, nous avons privatisé plus de 20 sociétés d'État. Nous avons déréglementé nos secteurs de l'énergie et des transports. Nous avons réformé notre régime de taxe de vente devenu désuet et qui constituait un obstacle à la capacité concurrentielle du Canada. Enfin, nous sommes en train de réorienter notre régime d'assurance-chômage de manière à mettre l'accent sur la formation et l'assouplissement des marchés du travail. Par ailleurs, nous avons modifié les règles régissant le secteur financier canadien afin de permettre aux institutions financières de se faire concurrence plus directement. Les institutions à capital étranger profiteront donc de ces nouvelles chances au même titre que les intervenants nationaux.

J'ai utilisé des exemples canadiens afin d'illustrer la nature des réformes structurelles possibles. Les autres pays doivent agir en fonction de l'état de leur propre économie, mais il faut, de toute évidence, que chacun aille beaucoup plus loin.

Aucun aspect de la réforme structurelle n'est sans doute plus important que la nécessité de supprimer les obstacles au commerce international. Comme nous devons tous affronter la réalité d'un marché planétaire, nous nous retrouvons tous également de plus en plus dépendants des échanges et de plus en plus exposés aux influences commerciales internationales.

C'est pourquoi le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), de même que son renforcement par une heureuse conclusion de l'Uruguay Round, est si important pour l'avenir de la restructuration économique. Naturellement, l'attention a surtout porté ces derniers temps sur le secteur agricole.

Les négociations commerciales multilatérales (NCM) sont le dernier espoir de pallier une concurrence désastreuse et des perturbations sur les marchés mondiaux des céréales, causées par des subventions à l'exportation qui faussent les échanges.

Or, l'Uruguay Round porte également sur d'autres dossiers critiques témoignant de l'évolution de l'économie et des courants d'échange internationaux des deux dernières décennies.

L'adoption de règles régissant la propriété intellectuelle en matière de commerce favoriserait l'innovation et les transferts de technologie pour le bien de toutes les parties. Le commerce des services - qui représente désormais le cinquième de tous les échanges à l'échelle mondiale - tomberait pour la première fois sous le coup du régime multilatéral.

Mais la réalisation la plus importante dans l'immédiat, du point de vue de la réussite des NCM, pourrait bien être leur contribution à l'amélioration du climat économique mondial. C'est là, en effet, un autre exemple du couteau à double tranchant et du péril qui nous menacent tous. Comme M. Arthur Dunkel, le directeur du GATT, l'a rappelé hier avec tant de pertinence à Québec, au Congrès mondial des agriculteurs : «Il est urgent de mener l'Uruguay Round à une issue favorable. L'incertitude en matière de politique compte parmi les pires ennemis des intervenants économiques, qui doivent prendre des décisions d'investissement pratiquement tous les jours.»

À mon avis, la réussite des pourparlers devrait imprimer un élan formidable, dont nous avons terriblement besoin, à la confiance commerciale internationale. Elle marquerait le renouvellement de l'engagement à l'égard de l'ordre et de la stabilité sur les marchés mondiaux, tout en assurant la mise en place d'un système d'échanges crédible, moderne et fondé sur des règles. Elle pourrait donc, à ce titre, constituer le moteur capable d'engendrer une reprise plus vigoureuse.

L'échec, en revanche, déchaînerait le protectionnisme et relancerait les innombrables litiges bilatéraux qui sont suspendus en attendant l'issue des négociations. Il

déclencherait un signal inquiétant pour le monde des affaires, risquant d'aboutir à une période d'instabilité prolongée dans l'économie internationale. Les possibilités de commerce et d'investissement s'en trouveraient diminuées, et les perspectives de croissance économique réduites pour tous. Or, ce revers se produirait au moment même où la demande de capitaux d'investissement est sur le point de grimper en flèche, en particulier pour la reconstruction de l'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique.

La question du GATT mène bien sûr directement au dossier des accords commerciaux régionaux. Ce qu'il faut se demander à cet égard, c'est s'ils constituent des substituts ou des compléments au régime commercial multilatéral.

Tous les trois - les États-Unis, le Canada et le Mexique - nous sommes membres du GATT et nous avons convenu, dès le début des négociations, que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) devait être complémentaire - et non un substitut - au programme global du GATT. Au reste, j'y vois un moyen d'accélérer la libéralisation du commerce et de promouvoir les principes de la réciprocité des termes de l'échange que défend le GATT.

Ces principes étaient à la base même de l'ALE. Ils représentent également le fondement des négociations des autres arrangements de commerce, 23 au cours des 25 dernières années. En outre, le GATT servira de point de départ à l'expansion des échanges continentaux avec la nouvelle Communauté européenne et la région de l'Asie-Pacifique, en rapide croissance.

Permettez-moi de présenter rapidement quelques observations sur l'ALE et sur l'ALENA envisagé. Je sais qu'ici, aux États-Unis, les détracteurs de l'ALENA ont manifesté bien des inquiétudes concernant l'avenir de certaines industries américaines. À vrai dire, ils vous donnent un avant-goût de ce que nous, au Canada, nous avons vécu lorsque nous avons mis en place l'ALE. Il reste, toutefois, que personne n'a encore pu m'expliquer, de part et d'autre de la frontière, pourquoi ce prétendu mauvais accord n'a fait qu'accroître régulièrement les échanges bilatéraux depuis sa conclusion, malgré le long ralentissement des économies nord-américaines. La thèse m'apparaît donc difficile à soutenir!

Il est un autre point que j'aimerais soulever. L'ALE n'a pas supprimé tous les différends commerciaux entre le Canada et les États-Unis. Je suis sûr que personne ici n'est assez naïf pour croire qu'il pourrait ne jamais y avoir de litiges commerciaux entre des partenaires qui font entre eux des échanges commerciaux d'une valeur annuelle de 200 milliards de dollars, le total le plus élevé du monde pour une relation commerciale bilatérale.

L'effet de l'ALE, en réalité, est d'offrir une méthode supérieure de règlement des différends susceptibles de se présenter. L'ALE tient compte du fait que les partenaires commerciaux auront nécessairement des différends à l'occasion et prévoit des mécanismes équitables, efficaces et rapides pour les régler. De ce point de vue, l'ALE est une solution au problème, plutôt que sa source.

La confiance que notre gouvernement accorde à l'ALE s'est traduite par la décision de joindre les États-Unis et le Mexique dans les négociations d'un accord à l'échelle du continent. Il s'agit en effet d'un prolongement logique à l'ALE, ajoutant un marché de 85 millions d'habitants à la région actuelle de libre-échange.

Le Canada poursuit un certain nombre d'objectifs dans ces pourparlers. Mais aucun n'est plus important que notre désir de faire partie du marché le plus riche et le plus vaste du monde. L'économie du Mexique est en pleine croissance. Nous tenons à ce que les entreprises canadiennes profitent de ce dynamisme.

Grâce à l'ALENA, les investisseurs étrangers auront l'assurance que les sociétés nord-américaines, qu'elles soient situées aux États-Unis, au Canada ou au Mexique, jouiront toutes de la possibilité de desservir l'ensemble du marché nord-américain. Cette ouverture sur un marché de 6 billions de dollars, regroupant 360 millions d'habitants, supposera que les sociétés, dans chacun de nos pays, forgeront des alliances stratégiques avec des entreprises partenaires dans tous les autres pays, plaçant tous les intervenants concernés en meilleure position pour affronter la concurrence mondiale.

Nous poursuivons dans ces pourparlers un autre objectif important. Après plus de trois ans d'expérience, nous voyons les précisions à apporter à l'ALE. Il est clair, particulièrement à la lumière des différends touchant les décisions américaines sur les importations de Honda en provenance du Canada, que les règles d'origine doivent être plus clairement formulées dans l'ALENA que ce n'est le cas dans l'ALE. Le Canada et les États-Unis peuvent aussi convenir de quelques améliorations aux procédures douanières pour faciliter le passage des marchandises et des services à notre frontière commune.

En fin de compte, préserver l'ALE, telle est notre position depuis le début; elle n'a pas changé et ne changera pas. En 1988, le Canada et les États-Unis ont négocié une bonne entente. Et il est très clair pour les deux pays qu'à l'intérieur des pourparlers et en dehors, aucun changement ne sera effectué dans cet accord sauf si cela doit servir les intérêts de nos concitoyens respectifs.

La libéralisation du commerce est cruciale pour l'amélioration de l'économie de tous les États. En particulier, l'abattement des obstacles est une mesure clé pour soutenir et élargir la transformation économique spectaculaire qui se fait actuellement en Europe de l'Est et dans l'ancienne Union soviétique; à différents degrés, cette transformation se manifeste aussi dans de nombreux pays en développement.

C'est une autre raison pour laquelle une conclusion heureuse et rapide à l'Uruguay Round, dans le cadre des NCM, est essentielle. Un marché mondial en expansion, accompagné d'un système commercial international ouvert, voici quel est le meilleur cadre politique pour apporter aux économies en cours de réforme un débouché à leurs produits et services et pour leur permettre d'obtenir les investissements et la technologie dont elles ont tant besoin.

Mais, de nouveau, cette perspective positive porte aussi en elle un certain potentiel de danger. Il ne faut pas laisser passer la chance. Nous devons reconnaître que cette transformation commence tout juste, en particulier dans l'ancienne Union soviétique.

La stabilisation macroéconomique, alliée aux réformes structurelles, est absolument essentielle à l'expansion économique de cette région. Pour relever le défi, il faut prendre des décisions dures mais indispensables.

Les ex-républiques soviétiques doivent adopter des programmes de réforme solides, bien que difficiles, et les appliquer avec persévérance; il faut maintenir les paiements du service de la dette et mettre en place un système stable et concurrentiel d'échanges commerciaux.

Un autre objectif important de l'effort de réforme dans les États nouvellement indépendants doit être d'encourager les épargnes et les investissements sur le plan national et de permettre les mouvements de capitaux du secteur privé vers la région. Il faudra pour cela mettre au point une structure institutionnelle pour que les marchés privés puissent prospérer et favoriser une expansion économique durable. Ces politiques structurelles généreront aussi l'aide technique et les transferts de technologie qui peuvent être tout aussi importants dans le processus de réforme que les transferts de fonds.

En outre, les politiques doivent porter sur les droits concernant la propriété privée, les mesures pour supprimer les monopoles, une loi efficace sur la faillite et des réformes complètes du secteur financier. De même, il est très important de mettre en place un cadre juridique pour les marchés privés si les plans de privatisation doivent aboutir. Et ils doivent aboutir car la privatisation d'entreprises d'État crée les situations de réforme

les plus propices à l'expansion. En effet, ces pays eux-mêmes ne sont pas les seuls à pouvoir profiter de telles chances; de nombreuses entreprises de l'Ouest jouissent aussi en théorie d'occasions sans égales au fur et à mesure que se transforment ces régions de l'Europe. En Tchécoslovaquie seulement, quelque 4 000 entreprises seront privatisées au cours des 18 prochains mois.

L'aide financière des gouvernements de l'Ouest ne représente qu'une partie de la réponse. Pourquoi? Les gouvernements ne peuvent donner que des fonds, mais les investisseurs du secteur privé peuvent offrir beaucoup plus. Ils peuvent fournir les milliers d'outils économiques dont ces pays ont si désespérément besoin pour s'ajuster à un environnement nouvellement concurrentiel. Les outils qu'ils convoitent sont ceux dont disposent les industriels de l'Ouest - des outils comme le transfert de technologie, le savoir-faire en matière de gestion et de production, l'accès au marché et les compétences en marketing, les ressources financières et tous les autres avantages dont jouissent les partenaires stratégiques.

Il est donc extrêmement important que ces pays transforment leurs politiques pour rendre possible l'investissement du secteur privé de l'Ouest. Ils ne doivent pas avoir peur de s'attaquer à la tâche essentielle de la réforme économique qui les mettra sur la voie de l'expansion économique et de la prospérité. Le défi est de transformer l'Europe de l'Est et l'ancienne Union soviétique en les faisant passer de l'économie dirigée à l'économie de marché. Les gagnants du défi seront évidemment les pays qui adopteront ces réformes les premiers.

L'un des dangers courus avec l'établissement de ces politiques et ces décisions quant aux investissements peut venir du déclin économique qui, causant un malaise social combiné avec des tensions ethniques, pourrait transformer ces pays en champs de bataille. À cet égard, la situation de plusieurs des anciennes républiques soviétiques et de la Yougoslavie est un appel qui doit réveiller le reste du monde. Aucun peuple ne peut tolérer longtemps les privations sans l'espoir de jours meilleurs. Nous ne pouvons donc pas attendre que d'autres fassent les premiers pas.

J'ai traité de nombreux sujets ce matin et je n'ai fait que survoler les questions complexes et passionnantes que la mondialisation nous impose de résoudre. Avant de finir, je voudrais simplement revenir à l'Amérique du Nord et aux autres actions que nous pouvons entreprendre pour restaurer la confiance et donner un nouvel élan à l'expansion, et placer nos pays et leurs secteurs économiques de façon à favoriser plus encore leur compétitivité dans l'arène mondiale.

Je constate que la table ronde prévue à l'heure du déjeuner porte sur la compétitivité des mesures fiscales dans le monde. Or, j'ai donné il y a quelques minutes un aperçu des politiques budgétaires, monétaires et structurelles mises en oeuvre par le gouvernement canadien et j'ai insisté sur le cadre à moyen terme nécessaire pour assurer une croissance durable non inflationniste. Dans le budget déposé en février dernier, notre gouvernement a jeté de nouvelles bases et renforcé les bases existantes en vue du renouvellement de l'économie canadienne.

Nous avons réduit les impôts pour susciter la confiance, favoriser la croissance de l'économie et accroître la compétitivité de l'industrie. Toutefois, comme nous nous sommes engagés à réduire le déficit, nous avons aussi comprimé les dépenses publiques afin de compenser ces diminutions d'impôt. Notre budget comportait une mesure importante destinée à aider les entreprises canadiennes du secteur de la fabrication et de la transformation - qui interviennent pour environ un cinquième de la production et de l'emploi dans l'ensemble du Canada - à se mesurer à la concurrence vigoureuse à l'échelle mondiale. Pour ces entreprises, le taux d'imposition sera réduit de 2 points de pourcentage, et ainsi ramené à 21 %, au cours des deux prochaines années. En outre, nous avons porté de 25 à 30 % le taux effectif de déduction pour amortissement relatif à l'équipement de fabrication et de transformation. Pour les grands fabricants canadiens, les changements proposés entraîneront une diminution de près de 3 points du taux marginal d'imposition effectif sur les investissements effectués au titre de la machinerie et de l'équipement. Ce taux se trouvera ainsi inférieur d'un point de pourcentage au taux en vigueur aux États-Unis à l'égard d'un nouvel investissement comparable.

Nous avons aussi annoncé dans le budget que nous prévoyons ramener à 5 % le taux des retenues d'impôt sur les dividendes versés directement à des non-résidents. À l'heure actuelle, le taux d'imposition prévu par la loi pour une entreprise canadienne affiliée à une société américaine est supérieur de 4 points de pourcentage au taux imposé à sa société mère (43 % au Canada contre 39 % aux États-Unis). Lorsque tous les changements prévus auront été introduits, cet écart sera inversé. En effet, la filiale canadienne bénéficiera d'un avantage fiscal d'un point (38 % au Canada contre 39 % aux États-Unis). D'ailleurs, cet avantage atteindra 4 points (35 % contre 39 %) pour les entreprises canadiennes à part entière.

Je souhaite mettre en lumière une autre mesure prévue au budget. Nous nous sommes engagés à rationaliser l'administration du système de crédit d'impôt à la recherche scientifique - déjà le plus généreux parmi les pays membres du Groupe des Sept - et à y consacrer 230 millions de dollars supplémentaires.

Nous reconnaissons ainsi que l'innovation est devenue une force motrice du succès sur les marchés mondiaux. Les entreprises doivent mettre au point des produits qui répondent aux nouveaux besoins des consommateurs. Elles doivent aussi développer et appliquer des techniques d'avant-garde afin d'accroître à la fois leur productivité et la qualité des produits et des services qu'elles offrent.

Pour le Canada et les États-Unis, l'enjeu consiste à améliorer progressivement leur position concurrentielle. Pour faire face à la concurrence, nous devons réexaminer nos gouvernements et nos entreprises du bas au haut de l'échelle. Notamment, les entreprises des deux côtés de la frontière devront faire en sorte que les principes de la gestion de la qualité totale deviennent plus que de belles paroles prononcées dans des colloques portant sur la gestion des affaires.

Pour y parvenir, nous devons modifier en profondeur les organisations des secteurs privé et public, investir dans les ressources humaines et la technologie et veiller à la qualité de tous les produits et services que nous fournissons. Nous devons aussi nous efforcer d'améliorer sans cesse nos produits et nos procédés. D'aucuns mettront peut-être en doute la pertinence d'un investissement aussi considérable en direction, en temps consacré à la gestion et en capital. Cependant, je suis persuadé qu'il faudra joindre le geste à la parole dans ce domaine pour nous mesurer aux Japonais et aux Allemands, sans oublier les pays nouvellement industrialisés de la région Asie-Pacifique. Si nous voulons que le Canada demeure prospère dans les années 1990 et au-delà, il doit maintenir sa position par rapport à l'économie de ces pays.

Peut-être vous demandez-vous pourquoi il est important de maintenir notre position par rapport à ces pays. Eh bien, ils sont en voie de devenir les plus grands partenaires commerciaux de l'Amérique du Nord. Après tout, pour l'Amérique du Nord, le commerce transpacifique a maintenant devancé le commerce transatlantique.

Dans la plus grande partie de la région Asie-Pacifique, le taux de croissance dépasse 10 % et tout porte à croire que les tendances observées au titre du commerce transpacifique se maintiendront. Cette situation offrira des débouchés intéressants au Canada et aux États-Unis à mesure que les classes moyennes, en plein essor, voudront construire des habitations dans leur pays. En revanche, si nous ne modifions pas nos politiques et nos pratiques de manière à emboîter le pas à ces pays qui affichent une expansion fulgurante et sont de plus en plus concurrentiels, nous mettrons en péril notre prospérité.

Il n'est pas de tout repos de faire des affaires dans les années 1990. Ainsi, les objectifs visés changent sans cesse. Tandis

que la croissance représentait dans le passé la solution à presque tous les problèmes, nous devons aujourd'hui envisager une expansion durable, ce qui signifie que la croissance n'est pas toujours la seule solution. Non seulement cette situation est-elle très stimulante pour les entreprises, mais elle nous offre aussi à tous d'immenses possibilités de transformer les solutions technologiques et gestionnelles visant à satisfaire à cet impératif en stratégies concurrentielles qui assurent la victoire.

Pour que nous, les Nord-Américains, puissions être à la hauteur sur un marché mondial en évolution constante et toujours plus concurrentiel, nous devons faire de nos pays et de nos entreprises des concurrents vigoureux sur les marchés internationaux. Les États-Unis et le Canada sont encore considérés comme des refuges pour les investisseurs, et c'est un avantage que nous ne pouvons négliger. Il faut tirer parti de cet avantage et mettre en place les cadres d'action appropriés pour favoriser les investissements et la croissance. Selon moi, un élément essentiel de toute stratégie visant à accroître la compétitivité de nos économies respectives consiste à améliorer nos investissements sur le double plan quantitatif et qualitatif. À nos yeux, l'augmentation de l'épargne et des investissements représente une priorité nationale pour le Canada. Sans cette augmentation essentielle au succès de notre restructuration, nous ne pourrions réduire notre dette extérieure. D'ailleurs, nous croyons qu'il doit s'agir là d'une priorité pour nos deux pays. Je m'explique. Depuis 20 ans, le taux d'épargne national net a atteint 6 % aux États-Unis, 11 % au Canada et 23 % au Japon. Si le taux d'épargne observé au Canada constitue un enjeu national en matière d'investissement pour notre pays, les responsables de l'élaboration des politiques doivent s'inquiéter davantage encore du taux d'épargne enregistré aux États-Unis.

Au Canada, nous avons entrepris une vaste consultation pour amener les particuliers, les entreprises, les travailleurs et les gouvernements à participer à l'élaboration d'un plan d'action visant à accroître la compétitivité du Canada. Cette consultation a pour objet de sensibiliser un vaste éventail de Canadiens aux enjeux liés à la compétitivité qui nous sont communs et de leur faire comprendre ces enjeux, depuis la formation jusqu'aux interrelations entre les travailleurs et les employeurs, en passant par les investissements, la recherche et le développement. Il est important que le Canada, ou tout autre pays, s'attaque à chacun de ces enjeux pour rivaliser de façon efficace avec la concurrence sur son marché intérieur et être en mesure de bénéficier pleinement de son accès aux marchés internationaux. Nous avons entrepris une consultation publique et sectorielle à l'échelle du pays afin de jeter les bases de nouveaux partenariats parmi tous les Canadiens, qu'ils appartiennent aux milieux patronaux, ouvriers ou à celui de l'éducation et les trois ordres de gouvernement.

En terminant, permettez-moi de mentionner que la libre concurrence sur la scène mondiale constitue une véritable course où il n'y a aucune ligne d'arrivée, mais des vainqueurs. Pendant longtemps, les États-Unis et, je crois, le Canada ont été parmi les vainqueurs ou à tout le moins dans le peloton de tête. Au fur et à mesure que nous avancerons dans les années 1990, nous aurons à faire face à des perspectives et des dangers qui changeront constamment et ne seront pas moins décourageants. L'important, c'est de garder notre position - et de l'améliorer - dans un marché de plus en plus concurrentiel. Je suis persuadé que nous pouvons y arriver... et que nous y arriverons, car nous devons le faire. Je vous remercie.